



## Signature numerique sur devis

-----  
Par Kriini

Bonjour,

Est-ce qu'une entreprise peut envoyer une facture plus d'un an après la signature du devis et de la prestation ?

De plus, est-ce qu'une signature numérique (dessinée) est valide sur une devis?

En vous remerciant

Cdt

-----  
Par isernon

bonjour,

le délai de prescription entre un professionnel et un consommateur relatif à l'envoi d'une facture est de 2 ans après la prestation.

la signature électronique est valable.

salutations